

Présentation du parcours de formation : Gestion de la déclaration en douane



Contexte

Dans le contexte actuel, d'accélération du libre-échange en matière de commerce international et d'entrée en application du Brexit, les fonctions douanières sont au cœur des stratégies d'import-export des entreprises. Aussi, les enjeux de la compétence de « gestion des déclarations en douane », sont multiples : sécuriser les activités commerciales et les opérations douanières des entreprises, assurer leur pérennité sur un plan économique, mais aussi maintenir leur compétitivité par la mise en place de procédés d'optimisation des coûts douaniers.

Ainsi, c'est dans cette démarche que cette certification « Gestion des déclarations en douane » s'inscrit en concourant au renforcement et à l'acquisition des compétences nécessaires à l'établissement des opérations administratives douanières permettant la circulation internationale des marchandises (transit, import/export) selon la réglementation douanière en vigueur.

Cette certification vise également la professionnalisation et la reconnaissance des aptitudes professionnelles des personnels en charge de la gestion des procédures douanières.

Public visé

Le public visé par cette certification est constitué de tous professionnels étant amenés à réaliser des déclarations en douane dans son activité professionnelle : déclarants en douane, responsables ou collaborateurs des services export, import, ADV export, logistique, transports internationaux, représentants en douane.

Objectifs du parcours

Aussi, les professionnels certifiés à cette compétence peuvent se prévaloir d'être en capacité de :

- Evaluer les implications de l'incoterms choisi
- Définir l'espèce tarifaire de la marchandise
- Déterminer l'origine d'un produit
- Déterminer la valeur en douane
- Sélectionner le régime douanier le plus adapté
- Réaliser une déclaration en douane dans le respect de la réglementation en vigueur.

Sélection des candidats

La sélection des candidats est réalisée par le Directeur de l'organisme de formation. Elle vise à s'assurer de la motivation, des prérequis et du projet du candidat pour valider son inscription à la certification professionnelle.

Un dossier de candidature est transmis au candidat. Le dossier rempli doit mentionner le projet professionnel envisagé, les attentes du candidat quant à l'obtention de cette certification ainsi que les problématiques rencontrées et à résoudre le cas échéant. Tout dossier reçu est étudié avant d'être accepté.

Un entretien téléphonique peut s'avérer nécessaire avant de finaliser la sélection d'un candidat.

Le déroulement du parcours de formation

Le parcours de formation est composé de 7 modules de formation. Les candidats doivent suivre l'ensemble des modules. Chaque module fait l'objet d'un test de connaissances.

Module 1 : La Douane : notions de base Durée : 2 jours

Module 2 : Les Incoterms 2020 Durée : 1 jour

Module 3 : Savoir déterminer l'espèce en douane Durée : 1 jour

Module 4 : Définir l'origine douanière Durée : 1 jour

Module 5 : Savoir calculer la valeur en douane Durée : 1 jour

Module 6 : Connaître et utiliser les différents régimes particuliers douaniers Durée : 1 jour

Module 7 : La déclaration en douane et le dédouanement Durée : 2 jours

Le déroulement de l'examen de certification

A la fin de la formation, les candidats sont invités à passer l'examen de certification.

L'évaluation d'une durée de 1 heure est composée d'une étude de cas pratique sur une déclaration en douane.

La certification est validée par les candidats obtenant 60% des compétences du référentiel soit 12/20.

À l'issue de l'examen de certification, les membres du jury se réunissent pour délibérer et valider la réussite ou non des candidats aux évaluations. Les résultats sont consignés dans un PV de jury et sont remis le jour même au directeur de l'organisme de formation. Ce dernier établit les certificats des personnes certifiées et met à jour la liste des certifiés.

Le processus de rattrapage

Les candidats ayant échoués à la session d'examen peuvent s'ils le souhaitent, se tourner vers le processus de rattrapage.

Le jury formule des préconisations personnalisées sur les modalités de rattrapage. Le Directeur informe le candidat, lui propose les modalités et coordonne le rattrapage.

Module 1 : La Douane : notions de base



OBJECTIFS

Appréhender la déclaration en douane
Comprendre et connaître les éléments essentiels de la réglementation douanière.

PUBLIC CONCERNÉ

Déclarants en Douane.

PRÉ-REQUIS

Aucun

ROGRAMME

2 jours, 14 heures

Comprendre le rôle des douanes

Les missions de la douane

Mission de contrôle des marchandises

Mission fiscale

Mission de soutien à la compétitivité des entreprises

Le pouvoir des agents des douanes

Evolution de la réglementation douanière

Du CDC au CDU

L'apport du CDU

Les avantages accordés à l'Opérateur

Economique Agréé (O.E.A)

Comment devenir O.E.A

La déclaration en douane

Quelle est son rôle ?

Qui l'établit ?

Quelles conséquences en cas de déclaration inexacte ?

L'espèce tarifaire

Le principe du classement tarifaire

Les termes des positions - les notes de sections et de chapitres

L'utilisation des Notes explicatives du système Harmonisé-NESH

Le Renseignement Tarifaire Contraignant

L'origine douanière

Règles d'origine de droit commun et d'origine préférentielle

La clause de non ristourne

Les documents justifiant l'origine préférentielle

Le statut d'exportateur agréé

Le système d'enregistrement REX

La valeur en douane

La détermination de la valeur en douane

La notion de vente à l'exportation

La base de la valeur transactionnelle

Les documents d'accompagnement obligatoires

Le document administratif unique

Les documents de transport

Le certificat de circulation EUR1

Les documents de dédouanement à l'import et export : EX – IM – T1 – T2

Les procédures de dédouanement

La procédure de droit commun

Les procédures domiciliées : PDD – PDU – PDUC

Les télé-procédures DELTA

Les procédures de sureté douanières : ECS – ICS

DATES ET LIEUX

Paris, Les 21 et 22 septembre 2021

OBJECTIFS

Comprendre la logique des règles incoterms (historique, influences, évolution au fil du temps)
Rappel des fondamentaux. (rôle et nature des règles, champ d'application)
Comprendre l'évolution des règles par rapport à la version 2010
Maîtriser les nouvelles règles Incoterms® 2020

PUBLIC CONCERNÉ

Déclarants en douane

PROGRAMME

1 jour, 7 heures

GENERALITES

Rappel des principes fondamentaux :

- Rôle, nature, structure, présentation des règles
- Historique et évolution au fil des versions
- La spécialisation modale des Incoterms
- La distinction historique par famille E. F. C. & D.
- Interaction entre le contrat commercial et le contrat de transport (liners terms)

INTRODUCTION A LA VERSION Incoterms® 2020 ET COMPARAISON DES REGLES 2010 et 2020

Principales raisons justifiant une version Incoterms® 2020

- Présentation des règles Incoterms® 2020
- Les principales évolutions par rapport aux Incoterms® 2010
- Les principales innovations de la version 2020

ANALYSE DETAILLEE DES NOUVELLES REGLES INCOTERMS® 2020

- Clivage Incoterms « multimodaux » et « maritimes »
- Importance des règles de livraison pour le choix optimum de l'incoterm
- Les principales obligations du vendeur et de l'acheteur selon chaque incoterm
- Le transfert des frais et le transfert des risques
- Les transmissions d'informations
- Notifications, documents, preuve de livraison
- Les innovations : Retour en grâce des règles relatives aux opérations de douane
- Un incoterm fortement modifié
- Le nouvel incoterm
- Obligation d'assurance adaptée au mode de transport
- Conseils d'utilisation pour chaque règle

DATES ET LIEUX

Paris, le 23 septembre 2021

Module 3 : Savoir déterminer l'espèce en douane



Apprendre à classer un produit dans la nomenclature douanière

OBJECTIFS

Créer le catalogue douanier des produits, harmoniser et sécuriser
Connaître les taux de taxation des produits
Appréhender les formalités préalables (licences, normes...)
Mesures de politique commerciale, prohibition et restrictions

PUBLIC CONCERNÉ

Déclarants en douane

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi les modules 1 et 2

PROGRAMME

1 jour - 7 heures

Les bases juridiques au niveau mondial, communautaire (EMD et NC8 nomenclature combinée à 8 chiffres), RTC

Le système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (SH)

- Les règles générales
- Les sections
- Les chapitres
- Les positions

La nomenclature combinée (NC8)

Le tarif intérieur commun (TARIC)

Les outils de recherche (notes explicatives du SH et de la NC)

Le renseignement tarifaire contraignant «RTC»

DATES ET LIEUX

Paris, le 29 septembre 2021

Module 4 : Définir l'origine douanière



Comprendre la méthode de détermination de l'origine d'un produit

OBJECTIFS

Déterminer une origine préférentielle et non préférentielle
Connaître les documents justificatifs de l'origine
Apprécier l'Impact de l'origine sur la valeur

PUBLIC CONCERNÉ

Déclarants en douane

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi les modules 1 et 2

PROGRAMME

1 jour, 7 heures

Les bases juridiques de l'origine en douane

Les différentes étapes pour déterminer l'origine d'un produit (un produit a 2 origines)

L'origine non préférentielle

L'origine préférentielle

Les certificats de circulation et justificatifs de l'origine CO / EUR 1 / FORM A / DOF

Les déclarations origine sur facture, statut d'exportateur agréé

Le renseignement contraignant sur l'origine, « R.C.O. »

REX

Module 5 : Savoir calculer la valeur en douane



Comprendre et maîtriser les méthodes de calcul de la valeur nécessaire pour le paiement des droits et taxes

OBJECTIFS

Appréhender les différentes méthodes d'évaluation
Comprendre les différentes bases d'imposition
Déterminer la valeur en douane à l'import

PUBLIC CONCERNÉ

Déclarants en douane

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi les modules 1 et 2

PROGRAMME

1 jour, 7 heures

Les bases juridiques
L'accord « G.A.T.T. » et les accords de Bali
Le Code des Douanes de l'Union

La valeur transactionnelle
Prix effectivement payé ou à payer
Cas des entreprises liées, prix de transfert, lien influençant le prix...

Les méthodes de substitution
Méthodes d'évaluation (valeur calculée, valeur comptable...)
Les gratuits et échantillons, les envois sans paiement

Les ajustements et éléments à ajouter / retrancher

Le formulaire « DV1 »

Le R.P.V. : « Règlement Particulier sur la Valeur »

Le droit de douane, TVA import, taxes parafiscales

DATES ET LIEUX

Paris, le 1^{er} octobre 2021

Module 6 : Connaître et utiliser les Différents régimes particuliers douaniers



Savoir affecter un régime douanier et mettre en place le régime approprié

OBJECTIFS

Choisir le régime douanier le plus adapté aux flux de l'entreprise

Maîtriser le paiement des droits et taxes

Optimiser les flux

PUBLIC CONCERNÉ

Déclarants en douane

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi les modules 1, 2, 3, 4 et 5

PROGRAMME

1 jour, 7 heures

Les régimes à l'importation

- La mise en libre pratique
- La mise à la consommation
- L'admission temporaire (AT), le carnet ATA
- Le perfectionnement actif
- L'entrepôt douanier
- L'importation temporaire
- Régimes des retours et franchises

Les régimes à l'exportation

- L'exportation définitive
- L'exportation temporaire,
- Le perfectionnement passif

Les entrepôts nationaux

- d'importation
- d'exportation

DATES ET LIEUX

Paris, le 6 octobre 2020

Module 7 : La déclaration en douane et le dédouanement



Connaître les obligations déclaratives et dédouaner de manière dématérialisée

OBJECTIFS

Mesurer le rôle du déclarant
Savoir remplir une déclaration en douane
Appréhender les risques liés au dépôt de la déclaration
Garantir la souplesse des arrivées et départs des marchandises
Optimiser le coût des opérations douanières

PUBLIC CONCERNÉ

Déclarants en douane

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi les modules de 1 à 6

PROGRAMME

2 jours, 14 heures

Les obligations déclaratives
La prise en charge
Le dépôt de la déclaration (Delta)
Le passage en magasin et aire de dépôt temporaire
L'affectation du régime douanier

Les procédures simplifiées
La demande
La convention
Le bureau de domiciliation / bureau(x) de rattachement

La présentation du Document Administratif Unique (« D.A.U »)

Les outils informatiques DELTA C, DELTA D, DELTA X, DELTA G...

L'étude de toutes les rubriques du (« D.A.U »)

Notions de contentieux douanier

L'étude de toutes les rubriques du « D.A.U »

Les codes additionnels CANA et CACO

Le calcul de la liquidation
Les droits de douane
Les taxes
La dette douanière

DATES ET LIEUX

Paris les 7 et 8 octobre 2021

Modes de représentation (directs et indirects)

La prise en charge des marchandises «ICS / ECS»